

SUR LA RUE NOTRE-DAME ET LE BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

De nouvelles mesures pour améliorer le service de bus



01



02

À PARTIR DU LUNDI 9 JUILLET, DE NOUVELLES MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS (MPB), INCLUANT UNE NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE ET DES FEUX PRIORITAIRES, SERONT MISES EN SERVICE SUR L'AXE NOTRE-DAME EST, INCLUANT UN TRONÇON SUR LE BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE.

22, 86, 150, 189, 410, 430, 487

Les voies réservées seront en service les jours de la semaine en direction ouest uniquement.

Les heures d'opération de la voie réservée sur la rue Notre-Dame Est seront de 6 h 30 à 9 h, entre l'avenue Georges-V et la rue Beauvillage, tandis que celle sur le boulevard René-

Lévesque, entre l'avenue Papineau et la rue Berri, le sera de 6 h 30 à 9 h 30 ainsi que de 15 h 30 à 18 h 30.

Ces MPB avantageront quelque 10000 déplacements quotidiens effectués sur une partie ou en totalité sur les lignes de bus 22 – Notre-Dame, 86 – Pointe-aux-Trembles, 150 – René-Lévesque, 189 – Notre-Dame, 410 – Express Notre-Dame, 430 – Express Pointe-aux-Trembles et 487 – Express Bout-de-l'Île.

DE NOUVEAUX FEUX PRIORITAIRES

Depuis 2017, des feux prioritaires ont progressivement été installés sur l'axe Notre-Dame Est et d'autres le seront au cours des prochains mois pour compléter l'ensemble des mesures préférentielles pour bus.

- 01 La voie réservée sur la rue Notre-Dame
- 02 Nouvelles voies réservées sur la rue Notre-Dame Est (en bleu) et le boulevard René-Lévesque (en rose)

GAGNEZ DU TEMPS DE DÉPLACEMENT

LES MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS (MPB)

Les mesures préférentielles pour bus (MPB) sont des interventions sur le réseau routier qui permettent d'offrir une priorité au transport collectif et d'améliorer l'efficacité et la ponctualité du service. Ces mesures, qui incluent notamment les voies réservées et les feux prioritaires pour bus, permettent des gains de temps d'environ 10%.

AVIS PUBLIC

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STM

Le mercredi 4 juillet 2018 - 17 h 30

Adresse

Siège social de la STM, 800, De La Gauchetière Ouest, 8^e étage, salle 8200, portail Nord-Est, Montréal.

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser une question doivent s'inscrire dans les **15 minutes** précédant le début de l'assemblée.

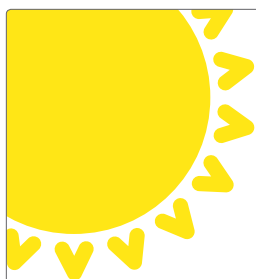
Christian Portelance

Secrétaire corporatif adjoint

VOUS LISEZ CE JOURNAL DANS LE MÉTRO?

RAPPORTEZ-LE AVEC VOUS!

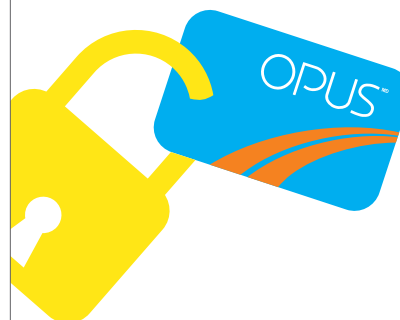
Laisser son journal sur les bancs des quais et des trains peut causer des ralentissements de service. L'accumulation de papier peut en effet bloquer les portes du train lors de leur fermeture. La présence de papier sur la voie peut aussi créer des inconforts à la circulation des trains. Si vous lisez un journal dans le métro, évitez de le laisser dans le train. Vous pouvez en disposer en quittant votre station de destination en le déposant dans un bac de recyclage, ou simplement le garder avec vous.



BONJOUR MÉTRO, BONJOUR BUS, BYE BYE SMOG!

Faites votre part pour une meilleure qualité de l'air en ville!

Merci de choisir le transport collectif



PROTÉGEZ VOS TITRES CONTRE LA PERTE OU LE VOL

Enregistrez votre carte OPUS

stm.info/proteger